



Déclaration de la CGT du CHU au Congrès UD 63. Novembre 2023

L'HÔPITAL PUBLIC MALTRAITÉ A COUP DE 49.3 !

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2024 devait être débattu à l'Assemblée Nationale. Il n'en sera rien. Une nouvelle fois, **le Gouvernement a fait le choix de recourir au 49.3 pour passer en force.** De fait, nous sont imposées, encore une fois, **des mesures régressives et toujours plus nocives à l'hôpital public en général**, au CHU en particulier et plus largement à la population.

Quelques explications Le PLFSS 2024 va imposer à notre système de santé de nouvelles **économies à hauteur de 3.5 milliards d'€** au moins.

Et pourtant les alertes se multiplient :

- **Épuisement généralisé des soignants,**
- **Dégradation de la santé et de la population,**
- **Travail en sous-effectif,**
- **Dégradation des conditions d'accueil et de soins dans les EHPADs,**
- **Impossibilité d'accès aux soins,**
- **Augmentation des accidents de travail,**
- **Fuite des personnels et fermeture d'hôpitaux...**

Pour autant le Gouvernement fait la sourde oreille et reste imperméable à toutes ces alertes. Ainsi ce PLFSS est loin d'être à la hauteur. Même la Fédération Hospitalière de France (sorte de regroupement des Hôpitaux), qui ne passe pas pour révolutionnaire, a déclaré que ce « PLFSS n'était pas à la hauteur pour l'hôpital public » ... C'est dire si l'heure est grave !!

La hausse de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) fixée à 3.2 % se situera pour 2024 en dessous de l'inflation et en dessous de sa « dynamique naturelle » à 4.6%. **L'ONDAM reste un outil d'austérité et c'est pour cela que la CGT s'y est historiquement opposée.** **Ce PLFSS organise avant tout la pénurie et fragilise encore plus un système déjà à bout de souffle.**

Dans le même temps, il organise également le démantèlement de nombreux droits et acquis :

- Le droit à un arrêt maladie est remis en cause en augmentant le contrôle sur les prescriptions. Un médecin du travail, est convoqué le 28 novembre, devant la chambre régionale disciplinaire de l'Ordre des médecins, pour des certificats médicaux de complaisances.
- Attaque contre les fondements des Accidents de Travail/maladies professionnelles sous couvert d'une hypothétique amélioration de la rente AT/MP et remise en cause de la Faute inexcusable de l'employeur
- Silence sur les pénuries de médicaments.

Alors que les besoins de la population appellent un programme ambitieux pour les services publics de la petite enfance, de l'autonomie, de la santé et de

l'action sociale, l'inaction et l'impuissance restent la seule réponse de ce gouvernement, imposée à coup de 49.3 !

Les mesures annoncées concernant les transformations du financement des activités (MCO) de Médecine Chirurgie Obstétrique avec une remise en cause très à la marge de la T2A qui laissent imaginer un renforcement de la marchandisation du soin.

Lorsque l'on sait ce que **la T2A a eu comme effets négatifs sur le système santé**, qui est mis en place pour la psychiatrie, on ne peut que s'opposer à une réforme qui ne remettrait pas en cause cette contrainte budgétaire qui a largement impacté l'hôpital. Dans une même logique austéritaire ce PLFSS entérine l'insuffisance des moyens humains et financiers avec pour conséquence une nouvelle dégradation de la mission de service public de la Sécurité Sociale.

La dérive de l'hôpital est tout à fait similaire à celle qu'a connue France Télécom avec les mêmes conséquences. Au tournant de la fin du siècle dernier, nous sommes passés **d'une logique de service public** à celle **d'une entreprise** avec les logiques financières qui visent à **réduire les coûts de personnels à tout prix** en exerçant une pression visant à améliorer ce qu'ils appellent la productivité. Fini les valeurs d'empathie, d'humanisme et de bienveillance qui sont des fondements de nos métiers.

Les personnels fuient l'Hôpital, les métiers de la santé, dû à une maltraitance du Gouvernement, des directions et de certains encadrements.

Les personnels ont pour mission de soulager les souffrances des patients et ils ne peuvent le faire quand eux-mêmes subissent des conditions de travail qui les plongent dans un enfer qui malheureusement aboutit dans certains cas à des gestes sans retour.

La Santé est un bien commun, non pas une marchandise qui doit être rentable ! Sa privatisation à outrance ne vise qu'à supprimer à très court terme les fondements de la Sécurité Sociale : **« Chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins »**.

La CGT décide d'engager la bataille revendicative pour conquérir une Sécurité sociale intégrale, un «100 % Sécu», sur la base du salaire socialisé.

La CGT propose de réformer le financement de la Sécurité sociale :

- **Egalité salariale entre les femmes et les hommes : 20 milliards d'euros**
- **Élargir l'assiette de calcul des cotisations sociales. Nous demandons l'intégration dans l'assiette de calcul des cotisations sociales de toutes formes de revenu (notamment les stock-options, les dividendes, etc.) et de rémunération dont les primes ;**
- **Lutter contre la fraude des employeurs au versement des cotisations sociales**
- **Créer une sur-cotisation pour les entreprises ayant des politiques salariales au rabais et une gestion de l'emploi par la précarité qui va à l'encontre du développement productif et écologique de l'entreprise ;**
- **Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises ;**

Ils sont les maux, Nous sommes le remède !